Gisors (27) : les fidèles musulmans privés de mosquée hébergés par la paroisse catholique

05/11/2018 à 13h04

Le 5 octobre dernier, un arrêté municipal a interdit l'accès au public de la mosquée de Gisors (27), installée dans un pavillon. Les normes d'électricité, de gaz et issues de secours n'étaient en effet pas conformes, selon les résultats d'expertise.

Une mesure appliquée par le maire de Gisors, Alexandre Rassaërt (LR), qui précise que d'autres lieux de culte se sont vus inspectés.

Ainsi, la soixantaine de fidèles se réunissant chaque vendredi dans ce lieu de culte, ont cherché une autre salle de prière.

Ahmed Chaaib, en charge de la mosquée, a finalement pu compter sur l'aide de la paroisse catholique de la ville.

Les chrétiens ont effet décidé d'offrir l'hospitalité à « leurs frères musulmans » pour la prière du vendredi, les enseignements religieux ainsi que pour les activités de distribution alimentaire. Un accueil qui devait durer un mois, mais qui vient d'être prolongé pour plusieurs semaines.

lemuslimpost.com